

Réf: Dossier N° : 54810

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MASANMA-DIOMANDE & SOUMAHORO SARL-U » en
abrégé «M-D & S SARL-U »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON GESCO EN FACE DE LA
MATERNITE GESCO, 01 BP 13038 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MASANMA-DIOMANDE & SOUMAHORO SARL-U »
en abrégé «M-D & S SARL-U ».

Objet: étude technique, réhabilitation, réalisation de travaux divers btp (batiment, vrd), gestion et promotion immobilière.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON GESCO EN FACE DE LA MATERNITE GESCO, 01 BP 13038 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur SANMAN DIOMANDE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25299 du 26/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22765 du 26/09/2018

